

SEMAINE DE L'INNOVATION PUBLIQUE



Présentation du projet de loi du
pays

relatif à la dématérialisation des
actes des autorités administratives
et aux téléservices

DU 14 AU 20 NOV. 2016

www.semaine-innovation-publique.gouv.fr

DÉMATÉRIALISATION...

... des échanges entre les usagers et les autorités administratives, c'est-à-dire en procédant à la suppression ou la substitution du support papier par un support électronique pour certaines opérations de traitement, d'échange et de stockage d'informations.



Schéma illustrant le parallèle entre la signature manuscrite et la signature électronique



La signature électronique
est à un document numérique, ce que la signature manuscrite est à un document
papier

Une signature électronique a pour objectif de prouver à un tiers la validation d'un
document numérique par une personne identifiée

MODERNISATION

**Administration
électronique**



**Améliorer la relation
entre l'utilisateur et
l'administration**

**Service en ligne pour
les usagers**

- Simplicité
- Proximité
- Gain de temps

**Faire évoluer les
modalités de travail
des agents**

- Décloisonnement
- Partage de
l'information
- Mutualisation

- Efficacité
- Réactivité
- Performance

ECHANGES DÉMATÉRIALISÉS ENTRE UNE AUTORITÉ ADMINISTRATIVE ET UN USAGER

Autorités administratives concernées

- La Polynésie française (services administratifs) et ses EP (EPA et EPIC)
- Les organismes de protection sociale (CPS, RST, RNS)
- Les autres organismes chargés d'une mission de service public administratif
- Les autorités administratives indépendantes



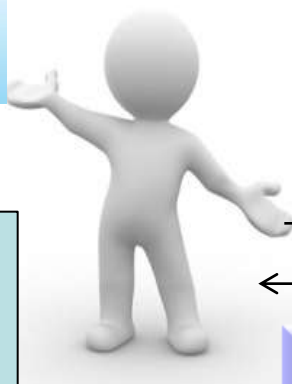
Usager

Toute personne physique ou toute personne morale de droit privé, à l'exception de celles qui sont chargées d'une mission de service public lorsqu'est en cause l'exercice de cette mission

Dans le cadre d'un téléservice



PROCÉDURE APPLICABLE AUX TÉLÉSERVICES



**Fait une demande -
déclaration - document -
information**

**Autorité
administrative**

Téléservice

Tout système d'information permettant aux usagers de procéder par voie électronique à des démarches ou formalités administratives et aux agents des autorités administratives d'en assurer le traitement et le suivi

Accusé d'enregistrement

ou

Accusé de réception

Signature électronique

Dispense de signature (si présence du nom et prénom de l'agent et du service concerné)

Décision implicite de rejet au bout de 2 mois



PROCÉDURE APPLICABLE AUX TÉLÉSERVICES

SECURITE

ACCESSIBILITE

INTEROPERABILITE

RECONNAISSANCE EFFETS JURIDIQUES



SÉCURITÉ

Pour instaurer la confiance, il y a lieu de fixer des règles de sécurité à « l'état de l'art. »

➔ **Création d'un référentiel de sécurité**

Ce référentiel fixe, selon le niveau de sécurité requis, les règles que doivent respecter certaines fonctions contribuant à la sécurité des informations, parmi lesquelles la signature électronique, l'authentification, la confidentialité ou encore l'horodatage.

Recours à des produits ou des prestataires qualifiés RGS

IDENTIFICATION

Pour faire le lien entre l'identité du signataire et le contenu du document, et rendre le tout intègre pour interdire sa falsification ultérieure, la seule technique existante à ce jour consiste en l'utilisation de deux outils informatiques : le **certificat électronique** délivré par une « autorité de certification », et l'**application de signature électronique**.



Document
à signer



Certificat
électronique



Application de
signature
électronique



Signature
électronique

Certificat électronique : carte d'identité numérique attestant avec certitude l'identité d'une personne

Application de signature électronique : dispositif qui permet de signer de manière électronique

L'horodatage électronique ?

- Démontre qu'une information existe depuis une date et une heure précise
- Lié au document
- Daté et signé par l'AH
- Garantit l'intégrité du document



ACCESSIBILITÉ



Assurer aux personnes handicapées la réception et la compréhension de tout type d'information numérique

→ Création d'un référentiel d'accessibilité

Fixation des critères d'accessibilité (image, couleurs, tableaux...) et des test en fonction du handicap :

Malvoyant, malentendant, impossibilité d'utiliser un clavier, crises d'épilepsie déclenchées par des animations...

INTEROPÉRABILITÉ



→ Création d'un référentiel d'interopérabilité

Fixe les règles techniques permettant d'assurer l'interopérabilité des systèmes d'information



EFFETS JURIDIQUES

Consécration de la
valeur juridique des
données sous forme
électronique

Recevabilité
en justice

→ **Création d'un référentiel d'exigence**

Recours à des
produits ou des
prestataires
qualifiés EIDAS

Même valeur
que l'écrit
papier ou
présomption
de validité

PRESENTATION DU PROJET

- 23 réunions de janvier 2016 à octobre 2016

Réunions préparatoires

- 13 réunions de décembre 2015 à octobre 2016

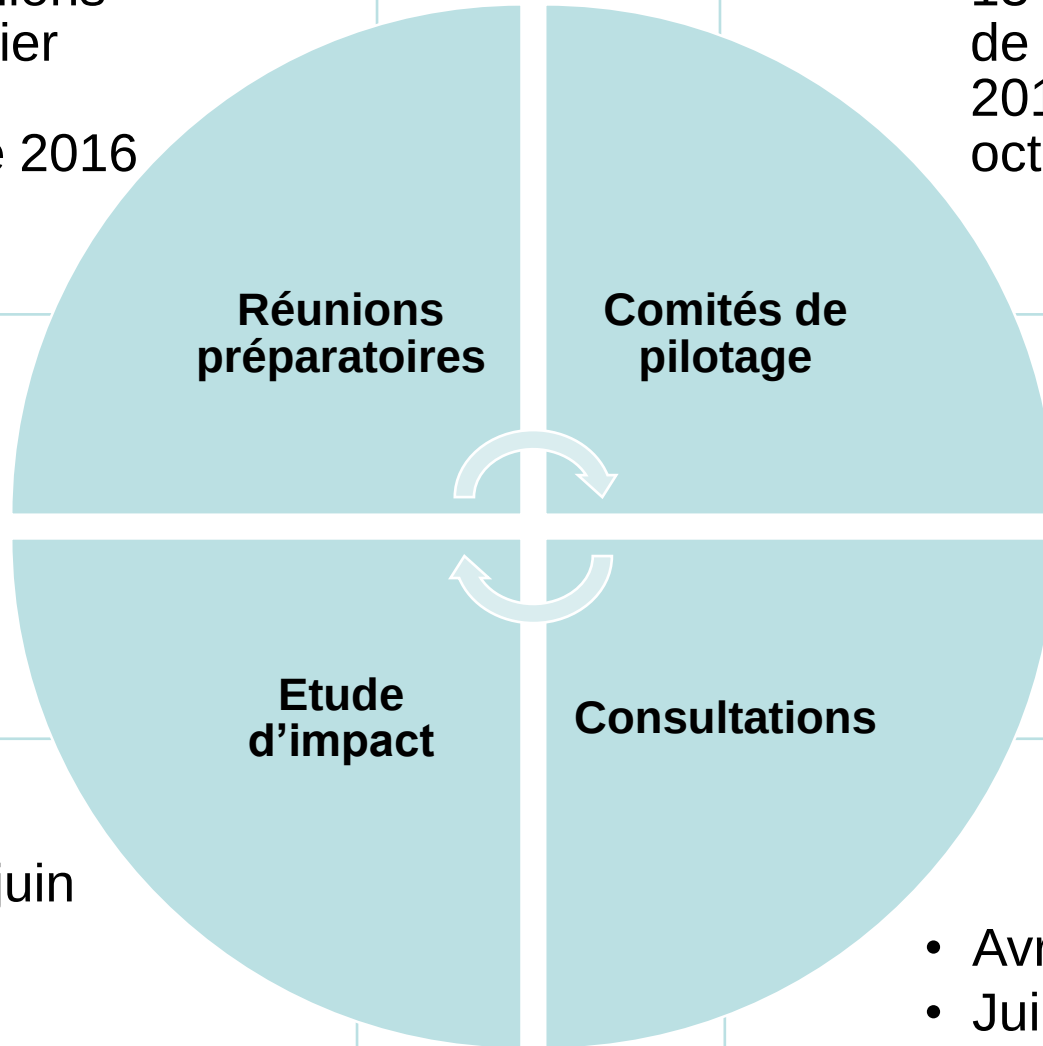
Comités de pilotage

Etude d'impact

- Mai – juin 2016

Consultations

- Avril 2016
- Juillet 2016



CHANTIER REALISES

Projet de loi du pays

Arrêté d'application

Réalisation des téléservices

Chantier informatique et liberté



Merci de votre participation